Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 022-212200166-20260722-05_20260720-DE

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de l'Ile de Bréhat

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt juillet à quatorze heures et zéro minute, les membres du conseil municipal se sont réunis à la salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-7, L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :	**Olivier CARRÉ, maire**
	Emmanuelle DAIGRE, première adjointe
	Patrick PICARD, deuxième adjoint
	Marion REGLER, troisième adjointe
	Juliette PRIGENT, conseillère
	Philippe GOBYN, conseiller
	Dominique SICHER, conseiller
	Virginie GOMBAULT, conseillère
	Charlie DELAMARE, conseiller
	Stéphane ANDRÉ, conseiller
	Antoine TARTAULT, conseiller
Secrétaire de séance :	**Dominique SICHER**

5. APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION D'ORGANISATION DU FESTIVAL LES INSULAIRES 2027 – ILE DE BREHAT

Le maire rappelle que la commune de l'Ile de Bréhat a accueilli le festival Les Insulaires en 2017. Il indique que depuis sa première édition, le festival a pour objectif de réunir les habitants des îles du Ponant pour trois jours de rencontres, de fêtes et d'échanges. Le festival est également un temps privilégié pour mettre en valeur la vie insulaire, les acteurs de l'économie locale et les problématiques des territoires.

Le maire indique que l'Ile de Bréhat et deux autres îles ont été proposées pour accueillir le festival en 2027. Il indique que le projet de convention de partenariat prévoit les modalités d'organisation et les engagements de la commune et de l'association du festival des îles du Ponant (AFIP). Il présente les conditions financières et matérielles prévues pour la tenue de l'édition 2027 et invite le conseil à se prononcer sur la convention de partenariat.

Le festival est doté d'un budget d'environ 225 000 € financé à hauteur de 35% par des aides

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 022-212200166-20260722-05_20260720-DE

publiques (région, département et commune) et à 65% par les fonds propres de l'association (sponsoring, location de stands, boutiques, bar, restauration…).

Le maire indique que le projet de convention prévoit une participation financière de la commune à hauteur de 20 000 €. Le festival s'appuie sur sa propre équipe technique et de nombreux bénévoles. Aussi, le recours aux services communaux sera limité autant que faire se peut.

Le maire indique que la commune sélectionnée sera présentée lors du festival Les Insulaires 2026 qui aura lieu du 18 au 20 septembre sur l'Ile d'Yeu et propose au conseil municipal d'approuver le projet de convention d'organisation du festival.

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le budget principal de la commune de l'Ile de Bréhat,
VU le projet de convention AFIP,

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de :

- **APPROUVER** le projet d'organisation du festival Les Insulaires, édition 2027, sur la commune de l'Ile de Bréhat,
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront ouverts au budget principal de la commune, exercice 2027 en cas de sélection de l'Ile de Bréhat,
- **AUTORISER** le maire à signer la convention AFIP en cas de sélection de l'Ile de Bréhat,
- **AUTORISER** le maire à prendre des mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A ILE DE BREHAT, le 20 juillet 2026

Le secrétaire de séance,
Dominique SICHER

Le maire,
Olivier CARRÉ

MAIRIE-ILE DE BRÉHAT (Côtes-d'Armor)